CY

L'AGRICULTURE

AU POINT DE VUE DE

L'EMIGRATION

ET DE

L'IMMIGRATION

MONTREAL.

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE.

212 – Rue Notre-Dame. – 214

L'AGRICULTURE

AU POINT DE VUE

DE L'EMIGRATION.

LECTURE DEVANT "L'UNION CATHOLIQUE,"

LE 27 OCTOBRE 1872,

PAR

M. ED. BARNARD.

Messieurs,

Si je ne connaissais pas le but de votre association, qui veut l'avancement de la religion, des sciences et des arts, je pourrais hésiter en abordant un sujet dont on parle rarement dans les villes, et qui, je le crains bien, n'est guère à la mode dans notre Province. Ici, la tendance des jeunes gens instruits n'est malheureusement pas vers l'agriculture. Je le dis avec regret, et je répète que c'est un malheur ; car on néglige, trop souvent, une carrière qui donne les plus grandes jouissances à ceux qui s'y livrent avec courage et persévérance, une carrière suivie avec succès par de belles et nobles intelligences, dans bien d'autres pays, même dans les provinces environnantes, et, de plus, à mon avis, la carrière qui offre les plus grandés chances de réussite pour tous ceux qui s'y livrent avec cette énergie et cette volonté ferme, indispensable au succès dans la vie. Cette réflexion me rappelle les dernières paroles qu'un saint évêque et un grand patriote, arrivé à un âge très avancé, adressait aux élèves d'un collége auquel il était très-attaché. J'étais alors bien jeune, cependant je crois voir encore Monseigneur Turgeon, alors Archevêque de Québec, nous disant, dans sa dernière visite au collége de Nicolet: « Mes enfants, je veux votrebien, je sens que je vous parle, probablement, pour la dernière fois et je m'afflige à la vue des difficultés qui vous attendent dans la vie. Vous trouvez peut-être votre séjour au collége, monotone et ennuyeux, vous avez hâte d'entrer dans le monde. Pourtant ce n'est qu'alors que commenceront pour vous les difficultés et les ennuis véritables. Les carrières, qui vous sourient davantage, les professions libérales et le commerce, vers lesquelles tend presque toute la jeunesse instruite qui entre dans le monde, sont encombrées au point que les plus beaux talents seuls peuvent s'y faire jour ; encore en voit-on un grand nombre qui tombent, découragés et ruinés pour la vie, avant d'avoir obtenu un succés durable. Pour ma part, j'ai beau chercher, « disait ce vénérable évêque », je ne vois encore, en dehors du sacerdoce, qu'une seule carrière qui offre un avenir assuré,pour tous les talents, et cette carrière c'est l'agriculture ; malheureusement elle est bien loin d'être estimée et appréciée comme elle le mérite.»

Si je rappelle ce souvenir, Messieurs, ce n'est pas, certainement, pour vous décourager et vous induire à laisser les professions qui vous occupent ou vers lesquelles vous aspirez. Notre pays a bien grandi depuis lors ; on en était encore à cette époque où la ville de Montréal comptait à peu près 40,000 habitants, où son commerce maritime était à peine développé et dans

Chap.

ce moment où l'élément français, peu d'années après l'union du Canada, luttait pour ce qu'il avait de plus cher; peut être même pour son existence. Notre pays a fait d'immenses progrès depuis cette époque et notre jeunesse instruite et laborieuse trouve maintenant, beaucoup plus facilement qu'alors, un avenir prospère, assez souvent même brillant. D'un autre côté, ceux qui connaissent nos campagnes doivent avouer qu'elles sont dans le malaise, pour dire le moins. Un grand nembre de cultivateurs se découragent, et quelques-uns même, ferment maison et grange, tournent le dos au clocher du village et prennent, avec tant d'autres moins fortunés qu'eux, le chemin de l'exil. Arrêtez les au passage, ils vous diront que leurs familles sont nombreuses, que les *jeunes gens* veulent gagner de l'argent et, qu'après avoir tout calculé, ils seront mieux à travailler dans *les fabriques* aux Etats-Unis

Entrez chez le cultivateur aisé, même chez celui qui s'est enrichi en cultivant, demandez lui où sont ses enfants : il vous répondra le plus souvent, qu'il les a fait instruire et qu'ils sont devenus avocat, notaire ou médecin. Si vous êtes intime, il ajoutera peut-être, en soupirant, que les professions sont encore encombrées et qu'il en coûte bien cher, pour la bourse et quelques fois pour le cœur, de garder les jeunes gens à la ville, par le temps qui court. Combien en trouverez-vous qui, après avoir fait un cours au collége, se sont faits cultivateurs ? Combien sur ceux-ci ont mis à profit leur éducation antérieure pour faire une étude sérieuse de l'agriculture et qui, aujourd'hui, tendent à l'amélioration agricole, en cherchant àunir la science à la pratique ? Causez avec la plupart de nos cultivateurs, ils vous avertiront que les innovations en agriculture ont fait la ruine de ceux qui les ont essayées et que, pour eux, ils se garderont bien de sortir du sentier battu. Visitez les bibliothèques paroissiales, où il en existe, règle générale, vous y trouverez à peine un livre sur l'agriculture. Chez le cultivateur, pas un traité d'agriculture sur cent maisons; peut-être sur mille habitations trouverez-vous deux livres sur l'agriculture, et quels livres! Dans nos colléges d'agriculture, soutenus à grands frais par le gouvernement, depuis plusieurs années, combien d'élèves ont été formés, et combien sont devenus cultivateurs? Combien, d'entre ceux-ci, ont mis en pratique ce qu'ils avaient appris? En reste-t-il dix qui aient pu s'élever au-dessus des préjugés et qui font, aujourd'hui, une culture tout-à-fait raisonnée?

De fait, messieurs, quoique notre sol et notre climat soient très-favorables à l'agriculture, comme le prouvent abondamment les récoltes vraiment étonnantes qu'obtenaient nos ancêtres, le bien-être qui règne encore parmi des milliers de cultivateurs, dans notre province, et les fortunes que des étrangers savent faire, sur des terres que bien des cultivateurs disent épuisées, il faut admettre que notre agriculture est dans un état de souffrance tel, que ses rangs se déciment à un degré alarmant, puisque c'est la classe agricole qui fournit, presque exclusivement la population qui émigre aux Etats-Unis. Il est donc temps, grandement temps, de chercher des remèdes efficaces; il est temps que tous les amis du pays, et surtout, nos législateurs, tant à Ottawa qu'à Québec, donnent leur meilleure attention à ce sujet, afin de trouver moyen de relever le moral du cultivateur, de rehausser sa position, en lui fournissant l'instruction spéciale qui lui est indispensable pour bien pratiquer son art, de lui assurer de meilleurs marchés pour ses produits, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, et de favoriser l'etablissement d'industries annexés à l'agriculture, afin de metire une digue à l'émigration qui désole nos campagnes et qui nous prive, actuellement, des bras nécessaires à la bonne exploitation du sol.

Je le répète, notre pays est éminemment agricole, notre population rurale possède une intelligence et des talents remarquables, je pourrais dire hors ligne, et cela, après avoir vu de près, et sans préjugés, les populations agricoles les plus distinguées, tant en Europe qu'en Amérique. Que nous manquent-il donc? Deux choses surtout; d'abord, l'instruction spéciale qui nous permettra de tirer les plus grands produits nets, sans épuiser le sol; puis, l'encouragement énergique et constant des classes instruites, surtout de celles qui sont appelées à gouverner la nation.

On me dira peut-être : "Comment instruire la population agricole; elle ne veut pas aller aux collèges d'agriculture; elle le voudrait qu'elle ne le pourrait peut-être, pas? Les enfants ne peuvent guère apprendre l'agriculture dans nos ecoles élémentaires. Puis, seriez-vous sûr de faire lire des traités spéciaux quand même nous

les aurions, et nous n'en avons certainement pas de complets, qui soient spécialement adaptés aux conditions et aux besoins de cette province? Quels sont donc les moyens à prendre? "

Je répondrai : Nous possédons déjà une organisation toute faite qui fonctionne depuis plusieurs années, qui a des ressources considérables et jouit de la confiance des cultivateurs ; je veux parler des Sociétés d'agriculture.

Ces Sociétés ont fait du bien, beaucoup de bien ; elles en auraient fait bien davantage avec une surveillance attentive et raisonnée. Le Conseil d'agriculture a été formé tout exprès pour donner cette surveillance. L'organisation est donc toute faite, elle est bonne et il ne s'agit plus que d'en tirer un bon parti.

Nous voulons instruire toute la population; il faut donc arriver aux masses, et cela, par les individus les plus habiles, les plus avancés en agriculture dans chaque paroisse. Il est évident que ceux-ci, une fois connus, deviendront des modèles qu'il faudra citer à tous ceux qui font moins bien qu'eux. "Mais ces modèles," me direz-vous, "auront encore beaucoup à apprendre." Alors, faites en sorte qu'ils aient intérêt à comparer les résulats qu'ils obtiennent avec ceux obtenus par les meilleurs cultivateurs dans d'autres paroisses.. Offrez des primes, et des primes considérables, aux meilleurs cultivateurs *dans chaque paroisse*, c'est-à-dire à ceux qui obtiennent les meilleurs revenus nets de leur culture, sans épuiser le sol. Offrez des primes encore plus considérables, au meilleur cultivateur *de la division ;* car il serait bon d'écarter un grand obstacle au progrès; je veux parler de cette malheureuse maladie, èpidémique peut-être, qu'on appelle *politique*, je ne sais trop pourquoi puisqu'il ne s'agit presque jamais du pays, et presque toujours des individus; vous la trouverez partout, dans le Conseil municipal, dans la Societé d'agriculture, bien souvent dans l'organisation des fabriques, quelque fois sur le banc des magistrats, sinon sur celui des juges, et dans bien d'autres endroits encore qui ne lui conviennent pas mieux. J'ai visite plusieurs comtés ; dans maints endroits on m'a dit : "Notre Société d'agriculture ferait du bien, il y a dans le comté plusieurs hommes qui pourraient travailler utilement à l'avancement de l'agriculture, malheureusement, *la politique* s'en mêle, les élections des directeurs sont faites en vue des élections au parlement, et tout s'en ressent, rien n'avance, c'est dégoûtant." Des hommes bien pensants, qui veulent le bien du pays, suggèrent de nouvelles divisions pour nos Sociétés d'agriculture, notamment celle de la paroisse, de la division régionale, de la province, et du Canada tout entier. Voilà encore une question importante, à laquelle il serait bon de songer, cependant je l'éloigne pour le moment, car nous sommes pressés; le mal qui nous occupe est tellement grave, que si les remèdes ne sont pas appliqués sans retard, notre nation aura perdu son meilleur sang, une forte partie de la population agricole.

Donc, le premier remède, à mon avis, consiste dans des primes considérables à offrir, dans chaque paroisse, pour faire sortir les meilleurs cultivateurs de leur obscurité. Ceux-là connus et appréciés, qu'on les fasse concourir entre eux, dans la région, la division, ou le district, comme vous le voudrez Qu'on nous envoie des juges honnêtes et habiles; qu'on réunisse tous les cultivateurs et qu'on donne à ces réunions tout l'éclat possible; qu'on nous dise alors quels sont ceux qui doivent servir de modèles aux autres, et qu'on nous explique en quoi leurs cultures sont préférables. Nous sommes tous à même d'en juger, une fois que notre attention sera attirée sur la chose, et plusieurs d'entre nous, cultivateurs, tiennent aux honneurs aussi bien qu'aux primes! Nous serons donc un grand nombre d'interessés dans cette course qui nous promet : honneur, primes en argent, et moyens de rendre notre exploitation plus profitable! Une fois que nous y aurons vu bien clairement notre intérêt, de ce moment, nos collèges d'agriculture seront recherchés, les traités d'agriculture seront lus et appréciés et les préjuges feront place au veritable progrès.

Mais pour donner toutes ces primes, il faut de l'argent? Eh bien! nous en avons. Notre législature locale, qui est certainement animée des meilleures intentions, vote $50,000 par année, soit $800 par comté, pour l'amélioration de l'agriculture. Si cette somme n'est pas assez considérable, demandons-en davantage et soyons tous persuadés. quelque soit notre état, que l'argent employé au développement bien entendu de l'agriculture est un simple placement de fonds, à gros intérêts. Qu'on nous donne le moyen de produire deux

brins d'herbe où il n'en croissait qu'un seul et, du coup, nous doublons notre richesse en doublant la production entière du pays. Et rappelons-nous-le bien, la colonisation ne sera en honneur que quand l'agriculture sera recherchée, qu'elle enrichira ceux qui en font leur profession ; d'ici là, tout l'argent que nous y dépenserons produira des résultats assez problématiques, et l'émigration marchera son train !

Il y a encore d'autres moyens de propager l'instruction agricole qui sont employés avec plus ou moins de succès, sous la direction du Conseil d'Agriculture de cette province, ou qui sont maintenant à l'étude par cette institution, dont nous a dotés l'administration actuelle et qui peut devenir excellente. Je me contenterai donc, en passant, de rendre un juste tribut d'hommages à ces quelques hommes dévoués qui, depuis plusieurs années, n'épargnent aucunement leurs peines, pour développer l'agriculture dans cette province, et cela sans la moindre rémunération ;—à moins que ces MM. ne soient tellement animés de sentiments chrétiens, qu'ils acceptent, comme rémunération suffisante, les reproches qu'on leur fait quelquefois, de ne point faire avancer, au gré de nos désirs, tout ce qui peut améliorer l'agriculture dans notre province. Espérons que les justes plaintes du Conseil Agricole seront enfin entendues de ceux qui sauvegardent, avec tant d'intérêt, la bourse publique et que les moyens seront enfin votés pour permettre les améliorations véritables que le Conseil Agricole désire voir adopter depuis longtemps.

J'ai dit que deux choses, surtout, nous manquaient : l'instruction spéciale pour une, et l'encouragement énergique des classes instruites, principalement celui de nos gouvernants, pour l'autre. Le temps me manque pour traiter convenablement ce sujet ; j'ai dit un mot des moyens à adopter pour procurer aux cultivateurs l'instruction spéciale dont ils ont tant besoin, voyons maintenant ce que nos législateurs peuvent faire pour développer l'agriculture et arrêter, par ce moyen, l'émigration de la classe agricole.

Il me semble qu'avant la Confédération, nos législateurs étaient loin de s'occuper suffisamment des intérêts véritables du cultivateur. On votait bien à l'agriculture, chaque année, quelques milliers de piastres, les représentants des divisions rurales faisaient, de temps à autres, de jolis discours sur l'agriculture et la colonisation, qui, elle aussi, recevait sa pitance et cela fait, on retournait aux luttes, plus ou moins acharnées, qui absorbaient la plus forte partie du temps qu'on pouvait donner aux intérêts publics. Aujourd'hui, l'administration fédérale semble vouloir renvoyer, aux législatures locales, toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture ; comme si cet intérêt était purement local. On oublie donc que l'agriculture est, de beaucoup, la principale industrie du pays tout entier, qu'elle fait vivre encore toute la population, qu'elle en occupe les $\frac{3}{4}$ et qu'elle représente, dans la même proportion, la richesse totale de la nation. Si l'agriculture est en souffrance, comme il est impossible de le nier, c'est donc la plus forte partie de la population qui souffre, et on aura beau développer notre commerce, créer de nouvelles industries dans les villes, donner à quelques individus l'occasion de devenir millionaires et de s'accaparer une forte partie du capital flottant, transporter à travers notre territoire les produits de nos voisins, voir même ceux de la Chine et du Japon, si en même temps qu'on donne suite à tous ces beaux projets qui, certes nous offrent des avantages réels, si dis-je, on oublie ou l'on néglige, les intérêts du cultivateur, si l'on induit celui-ci à laisser le sol, pour courrir après ce qui brille, on aura enlevé à notre pays ce qui fait son honneur et sa force, on aura encore négligé notre principale source de richesses, celle qui nous a fait ce que nous sommes ; on aura amoli et peut-être démoralisé la population, et le moment viendra, probablement, ici, comme il est venu pour la France, quand on s'apercevra qu'en cherchant exclusivement les richesses mobilières et les plaisirs, on a couru, en aveugles, vers un affreux précipice. Ces réflexions s'appliquent, d'une manière particulière à notre population canadienne-française, catholique et agricole, si belle, si pure, si distinguée, tant qu'on la laisse dans l'élément qui lui a donné la vie et qui l'a fait ce qu'elle est, mais qui, comme tout ce qui est précieux, d'ailleurs, supporte si mal les déplacements.

Messieurs, à mon avis, la législature fédérale peut et doit s'occuper d'agriculture ; sa législation fédérale, peut nous aider comme elle peut aussi nous ruiner. Pour n'en citer qu'un seul exemple, je ne

parlerai que de l'introduction en franchise des grains des Etats de l'Ouest, tandis que les nôtres sont frappés d'un impôt presque prohibitif à leur entrée dans les Etats-Unis. On dira peut-être. «Nous obtenons ainsi, au moins à meilleur marché, le pain nécessaire aux habitants des villes.» Voilà qui n'est pas prouvé, puisque la Puissance exporte du blé chaque année; mais supposant que vous auriez raison pour le blé, faut-il pour cela laisser entrer en franchise des millions de minots de maïs, qui inondent tous nos marchés et prennent la place de nos avoines et de nos orges, qu'il n'est plus possible de vendre à des prix rémunératifs? C'est ainsi que vous permettez aux distillateurs d'inonder le pays de leur vile production. Si notre population doit se ruiner, au physique et au moral, en buvant votre *whiskey*, qui donne aujourd'hui au gouvernement une partie considérable de ses revenus, de grâce faites en sorte que les grains qu'on y emploie, tant pour sa confection que pour l'engraissement des milliers de bœufs qui entourent les distilleries, soient achetés de nos cultivateurs et non pas des américains qui, tout en se moquant de nous, nous vendent leur surcroit de produits, enlèvent notre argent et nous ferment leurs marchés! De même pour le tabac, qu'on pourrait si bien cultiver ici, tout en nettoyant et en ameliorant nos terres. Eh bien! à cause de nos lois stupides, passez-moi le mot, le tabac canadien doit faire place, sur nos propres marchés, à ceux du Massachusetts et des autres Etats limitrophes. Ceux-ci, encore, nous vendent leur surplus de production agricole, je pourrais dire leurs saletés, refusent nos grains et se moquent encore de nous. Puisque notre gouvernement à besoin de revenus, pourquoi, tout en taxant le tabac canadien, n'établit-il pas un droit différentiel qui soit, pour le producteur canadien, une protection suffisante? Notre sol est très propre à la culture du tabac, et du moment que le cultivateur canadien en connaîtra la culture en grand, notre tabac pourra concourir avantageusement avec ceux qu'on importe des Etats voisins. Mais il faut en encourager la grande culture, et cet encouragement ne peut nous être accordé que par un droit differentiel, suffisamment protecteur.

A part l'étude de notre condition agricole, au point de vue du fisc, les législatures, fédérale et locale, doivent aussi chercher à nous donner cette haute instruction agricole, qui fait la force et la richesse de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne Dans ces pays la haute éducation agricole est en honneur. Ils possèdent tous, en sus de leurs départements officiels et *réels* d'agriculture, des universités, des colleges et des écoles d'agriculture ou l'on enseigne *la science de la pratique*. Aussi voit-on les hommes les plus distingues, tant par leur position sociale et leur richesse que par leur haute science, donner tout leur temps au développement de l'agriculture de leur pays. Il en résulte ceci: au lieu de voir, comme en Canada, l'épuisement annuel et regulier du sol constaté tous les dix ans dans les recensements, officiels, on constate, au contraire, que les produits agricoles ont triplé, et même quadruplé, dans les cinquante dernières années. Oui, dans ces pays, les gouvernants étudient, et font étudier par leur plus beaux talents, toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture.

On a vu le gouvernement anglais voter, et preter à des intérêts nominaux (£4,000,000) quatre millions de livres sterling, pour encourager le drainage souterrain et par là augmenter, d'autant de millions, les revenus annuels des terres ainsi améliorées. On voit la Belgique et la Hollande, des pays bien peu favorisés par la nature, devenir les jardins de l'Europe. Dans ces pays pourtant si avancés et sillonnés de canaux, de toute part, qu'a fait le gouvernement dans ces dernières années? Il a construit, à ses frais et partout, des routes empierrées dont le parcours est entièrement libre: il a fait, dans toutes les directions, des chemins de fer qu'il dirige lui-même, et sur lesquels le paysan voyage pour des prix excessivement modiques. On peut traverser la Belgique, dans toute son étendue, en chemin de fer, dans des voitures confortables, pour 2 50 à 3 francs, Le gouvernement a encore divisé ce petit pays, qui ne dépasse guère, en étendue, deux de nos comtés, et dont la population égale en nombre toute la population du Canada, en sept régions agricoles, ayant chacune leur administration spéciale; chaque région offre aux cultivateurs, moyennant une souscription annuelle de trois francs, tous les avantages de nos sociétés d'agriculture, plus la surveillance officielle et, en sus, un bon journal agricole hebdomadaire et *gratuit*. Quand j'exprimai ma surprise, à Monsieur le Direc-

teur général de l'agriculture en Belgique, en apprenant les sacrifices que faisaient encore le gouvernement belge pour instruire ses cultivateurs, qui pourtant servent de modèles à ceux de l'Europe entière, il me répondit : " Si le cultivateur perd, faute d'instruction, des profits qu'il aurait pu faire en pratiquant mieux son art, ce n'est pas seulement lui qui perd, mais c'est encore la nation qu'il appauvrit. Il faut donc aller à lui, avec le flambeau de l'instruction, s'il néglige de le rechercher lui-même." Eh bien! Messieurs, je vous le demande, ce raisonnement manque-t-il de justesse? Et s'il est juste, ne doit-il pas, a bien plus forte raison, s'appliquer à notre pauvre province, qui craint l'instruction agricole comme on craint la peste.

Qu'ont fait encore l'Allemagne, la Russie et l'Italie en faveur de l'agriculture? Pour ne vous parler que de ce dernier pays, car le temps me presse, je vous dirai que j'ai trouve en Belgique, à l'*Institut agronomique de l'Etat* à Gembloux, dix-huit jeunes gens, choisis parmi les lauréats des universites italiennes, et qui, comme récompense des succès obtenus dans leurs études, avaient été envoyés, aux frais entiers du gouvernement italien, pour suivre le cours complet de Gembloux, obtenir les dégrés d'ingenieur agricole, après quoi on leur offrait des situations brillantes en Italie, tant dans les maisons d'éducation, que dans la direction des usines agricoles que le gouvernement vient de fonder aux frais de l'état. Ainsi, pour s'assurer l'établissement de sucreries de betteraves, le gouvernement italien vient-il de garantir les fabricants de toute taxe, pour dix ans en même temps qu'il a mis sur les sucres étrangers un droit presque prohibitif.

On agite ici, depuis quelque temps, la question de la fabrication du sucre de betteraves dans notre pays. Chargé, par notre gouvernement, de faire une étude spéciale de cette question ; pendant mon séjour en Europe, j'ai pu arriver à des conclusions dont je vous ferai part, puisque cette question se rattache bien intimement à celles qui nous occupent aujourd'hui.

La production du sucre de betteraves a été, pendant près de cinquante ans, à l'état de problème. Les gouvernements du continent européen, convaincus de l'importance d'un sujet qui, tout en les rendant indépendants de pays éloignés et étrangers, pour un article considéré comme de première nécessité, au point de vue de l'alimentation, leur permettrait de produire, dans le pays même, un produit dont la consommation représente une valeur annuelle de milliers de millions, ont fait les plus grands sacrifices pour résoudre cette question d'une manière pratique et profitable. Aujourd'hui cette question ne présente plus de doute. M. Bonnemant, qui est sans contredit un des agronomes les plus distingués du nord de la France, et que nous devons nous honorer de posséder au milieu de nous, nous faisait part, tout dernièrement, par l'entremise des journaux, des profits que donne cette entreprise. Il nous disait que la Province de Quebec est éminemment propre à cette production et il propose, à nos capitalistes, la formation d'une société pour cette exploitation, à la condition que le gouvernement lui prometttra les garanties qui sont encore données sur le continent européen. Pour être bref, je me contenterai de dire que je concours entièrement dans tout ce dont ce monsieur a fait part au public.

Voilà encore une de ces choses que le gouvernement fédéral peut et doit encourager, s'il veut rendre justice à l'agriculture et remplir les devoirs qui lui incombent. Il y a plus, je crois que notre législature locale doit contribuer, pour sa part, à l'etablissement de cette nouvelle industrie qui, si elle réussit à s'implanter ici, pourrait bien révolutionner l'agriculture de cette province. Car, il est certain, messieurs, que partout où elle est établie solidement, elle a triplé la production des terres et augmenté, dans la même proportion, la valeur du sol et la richesse de ceux qui l'exploitent.

Je regrette d'avoir traité bien à la hâte et bien à la légère ces sujets d'une si haute importance, au point de vue du développement du pays. Si pourtant, ces quelques idées éparses peuvent tomber, quelque part, en bonne terre, germer et porter fruit, vous ne regretterez pas, sans doute, les quelques moments d'attention que vous avez bien voulu me prêter.